



© PW



ART

redefining / art insurance

OBJETS D'ART

Le contrat sur-mesure pour assurer vos collections privées

Vous êtes un amateur ou
un collectionneur d'art.

Vous avez besoin d'un contrat
sur-mesure et sans franchise qui
couvre vos objets d'art et vos
nouvelles acquisitions.

www.axa-art.fr

**AXA ART, l'assureur de
l'art et de l'art de vivre**



© PW



© JB



AXA ART protège vos passions

■ Vous êtes un amateur ou un collectionneur d'art

Vous possédez des tableaux, peintures, tapis, tapisseries, dessins, gravures, sculptures, antiquités, objets de design...

■ Un contrat sur-mesure pour assurer vos collections

Le contrat **Objets d'Art** les assure sans franchise, sans limite de montant, en tous risques, avec ou sans justificatif à la souscription du contrat.

■ Le contrat Objets d'Art couvre aussi :

Les photographies, les livres anciens, les voitures de collection, les instruments de musique, et les collections de spécialités (BD, jouets, affiches...).

AXA ART, filiale du Groupe AXA, leader mondial de l'assurance des oeuvres d'art et de l'art de vivre, apporte son expertise aux collectionneurs privés et institutionnels ainsi qu'aux musées et expositions temporaires. Nous assurons plus de 100 milliards d'euros de capitaux dans plus de 25 pays, et nos équipes ont une double compétence assurance et art, afin d'être au plus près de vos besoins et de vos passions.

www.axa-art.fr